

## Jean Michel Touche

---

**De:** NePasRepondre\_SNCF\_Contraventions@sncf.fr  
**Envoyé:** lundi 8 janvier 2018 09:30  
**À:** jean.michel.touche@gmail.com  
**Objet:** SNCF Contravention

à Bordeaux, le 05/01/2018

Nos Réf. : 1371904693

Affaire(s) : TOUCHE JEAN MICHEL

*Dossier suivi par MARYSE*

Monsieur,

Je fais suite à votre courrier, accompagné d'un règlement de 122.00€ concernant le procès-verbal référencé ci-dessus.

Après un nouvel examen de votre dossier, je ne peux que confirmer les termes de la correspondance qui vous a été adressée le 29/12/2017.

Je ne peux par conséquent que confirmer la régularité de la procédure.

Dans ces conditions, le règlement joint à votre lettre permettra d'éteindre l'action publique sous réserve qu'il ne soit pas rejeté par votre établissement bancaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

*P/ Le chef de centre*

**MARYSE**

Vous pouvez régler cette somme :

Par internet, sur le site <https://www.contravention-sncf.fr/fr/ticket/search>

Par téléphone, au moyen de votre carte bancaire en appelant le 0820 318 065

Par courrier, au moyen d'un chèque bancaire ou d'un mandat cash à l'ordre de la SNCF.

SNCF -CDR - SECTEUR BD

TSA 90031